



Publication photos sans accord

Par **EstelleM**, le **02/11/2009** à **15:05**

Bonjour,rnrnJ'ai posé il y a quelques années pour un photographe, je n'ai jamais signé de contrat.rnAprès visionnage des photos j'ai (par mail) refusé la publication des photos (excepté pour 3) sur des centaines.rnAyant toujours eu peur que ces photos remontent à la surface, je tape son nom sur internet de temps en temps pour m'assurer que mes photos ne soient pas publiées.rnrnMais depuis un mois, je retrouve sur plusieurs sites internet, j'ai réussi à contacter un des web master et en lui envoyant des preuves qu'il s'agissait bien de moi, il a accepté de retirer les photos. J'ai bien entendu essayé de passer par le photographe mais il ne répond pas à mes mails pourtant il doit les consulter puisqu'il fait des modifications sur les sites... mais mes photos sont toujours là.rnrnJ'ai même un doute qu'il gagne de l'argent car je figure sur un objet publicitaire mais je n'ai aucun moyen de savoir s'il s'agit d'un montage ou s'il a pu vendre ces objets...rnrnJ'aimerais que tout cela s'arrete mais je ne sais pas auprès de qui me tourner. Quels sont mes droits? et que risque ce monsieur?rnrnrnJe vous remercie par avancernrnEstelle

Par **LeKingDu51**, le **25/11/2009** à **14:37**

La publication des photographies sans votre accord constitue une atteinte à l'image.rnrnVous pourrez obtenir la cessation du trouble en l'assignant en référé devant le TGI puis pourrez demander réparation du préjudice subi.rnrnDemandez l'assistance d'un avocat.

Par **Joëlle Verbrugge**, le **30/11/2009** à **22:24**

Bonsoir
Pourquoi ne pas simplement faire adresser à ce photographe une mise en demeure (ou commencer par l'adresser vous-même).
Ca me paraît être un bon début...
Vous le mettez en demeure de cesser toute diffusion de la photographie, en rappelant que vous avez refusé la diffusion en son temps..
Vous verrez ensuite quelle réaction qu'il choisit d'adopter..
Bonne chance, et n'hésitez pas à revenir nous raconter la suite
Joëlle Verbrugge